

De: Boursorama Banque <noreply@clients.boursorama.info>
Envoyé: mercredi 8 décembre 2021 17:22
À: thibault.thomas34@neuf.fr
Objet: Information importante relative à la remise de chèque digitale

Service de remise de chèque digitale

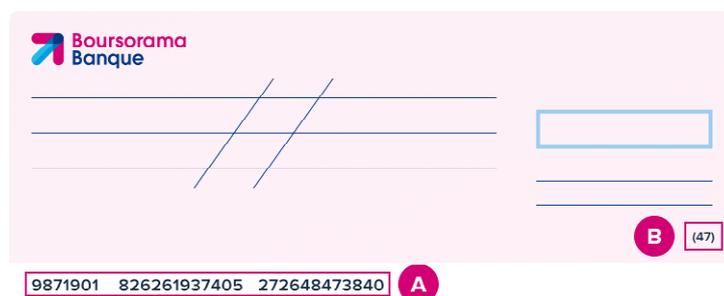
Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [cliquez ici](#)



**VOTRE SERVICE DE REMISE DE CHEQUE
DIGITALE ÉVOLUE**

Bonjour Thibault,

Afin de garantir un encaissement de chèques toujours plus rapide, nous faisons évoluer notre service de remise de chèque digitale.



Désormais, nous vous demandons de saisir la série de 31 chiffres présente en bas de votre chèque **(A)** ainsi que la clé unique à 2 chiffres présente sous la signature **(B)**. Saisir ces deux informations permet de vérifier en temps réel que la saisie est correcte et qu'il n'y a pas d'erreur de frappe.

Ainsi, nous évitons les allers-retours et votre chèque peut être encaissé dans les meilleurs délais (J+1 hors délais postaux).

Nous vous rappelons que la remise de chèque digitale sera obligatoire à partir du 04 janvier et que les chèques qui nous parviendront sans remise associée ne seront pas encaissés et vous seront renvoyés.

À très bientôt sur votre Espace Client.

BOURSORAMA-BANQUE.COM



Boursorama, SA au capital de 43 774 464 € - RCS Nanterre 351 058 151 - TVA FR 69 351 058 151 - 44, rue traversière - CS 80134 - 92772 Boulogne-Billancourt Cedex.